



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 26 JUIN 2019

Délibération N°

B.19/077

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
PROGRAMMATION BUDGETAIRE - POLITIQUES CENTRES-BOURGS ET DE RECONVERSION

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du nouveau Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la délibération n°15/020 du conseil d'administration du 16 septembre 2015, relative aux modalités de programmation et de mise en œuvre du PPI 2015-2019,

Considérant les délibérations prises à l'occasion de la réunion du bureau du 26 juin 2019,

Sur proposition du Président,

- constate la mise en place des crédits suivants :

AU TITRE DE LA POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES :

- Prise en charge à 80% par l'EPFL : Enveloppe totale : 2 500 000 €
 - dont crédits EPFL (80%) : 2 184 000 €
 - dont à charge des collectivités et autres partenaires (20%) : 316 000 €
- Prise en charge à 100% par l'EPFL : Enveloppe totale : 480 000 €

VU ET APPROUVE

Le 15 JUL. 2019

Pour le Préfet et par délégation
Le Préfet de Régionnaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

Programmation centre-bourg et reconversion du bureau du 26/06/2019

N° d'opération	Commune	Site	Type intervention	Enveloppe € TTC	Part EPFL %	Part collectivités / autres partenaires %	Part EPFL Montant € TTC	Part collectivités / autres partenaires Montant € TTC
P09RD70M139	BOULAY-MOSELLE	Site SOVAL	Etude	80 000	80	20	64 000	16 000
P09RU80H013	NEUFCHATEAU	Ilot de la Chapelle	Maîtrise d'oeuvre	50 000	80	20	40 000	10 000
P09RU80H014	RAMBERVILLERS	Ancien EHPAD	Etude	80 000	80	20	64 000	16 000
P09RD40H50 (avenant n°1)	DIEULOUARD	Quartier de la Bouillante / Milandri	Travaux	70 000	80	20	56 000	14 000
P09RD70H029 (avenant n°1)	NIDERVILLER	Faïenceries	Travaux	1 300 000	80	20	1 040 000	260 000
P09RD40H048 (avenant n°2)	DOMMARTIN-LES- TOUL	Hôpital Jeanne d'Arc	Travaux	800 000	80	20	800 000	Intervention exceptionnelle
P09RU40M004 (avenant n°1)	VAL DE BRIEY	Pôle Stern	Travaux	120 000	80	20	120 000	Intervention exceptionnelle
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES (80%)				2 500 000	80	20	2 184 000	316 000
P09RD70M140	THIONVILLE / ILLANGE / UCKANGE	Europort / Pont- rail	Travaux	250 000	100	0	250 000	0
P09RD40H048 (avenant n°2)	DOMMARTIN-LES- TOUL	Hôpital Jeanne d'Arc	Travaux	200 000	100		200 000	Intervention exceptionnelle
P09RU40M004 (avenant n°1)	VAL DE BRIEY	Pôle Stern	Travaux	30 000	100		30 000	Intervention exceptionnelle
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES ET INTERVENTIONS EXCEPTIONNELLES (100%)				480 000	100	-	480 000	0
			TOTAL Bureau du 26/06/2019	2 980 000			2 664 000	316 000